



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Mercredi 22 octobre 2025
19h30**

**COURCHAVON
Salle polyvalente**

Assemblée générale ordinaire du 22 octobre 2025 à 19h30
Courchavon, Salle polyvalente



Délégués : Maires du district de Porrentruy 2023-2027

Commune	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signature
Alle	Madame	Génesta-Nagel	Karine	Maire	078 645 24 73	<i>Génesta Nagel</i>
Basse-Allaine	Monsieur	Crétin	Thierry	Maire	079 211 39 73	<i>Thierry Crétin</i>
Basse-Vendline	Monsieur	Moser	John	Maire		<i>John Moser</i>
Boncourt	Monsieur	Maître	Lionel	Maire	079 388 82 40	<i>Lionel Maître</i>
Bure	Monsieur	Vallat	Michel	Maire	079 408 34 07	<i>Michel Vallat</i>
Clos du Doubs	Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Maire	079 356 25 12	<i>Jean-Paul Lachat</i>
Coeuve	Monsieur	Henzelin	Pierre-André	Maire	079 717 73 68	<i>Pierre-André Henzelin</i>
Cornol	Monsieur	Villard	Gilles	Maire	079 790 37 57	<i>Gilles Villard</i>
Courchavon	Monsieur	Lallau	Julien	Maire	078 631 26 17	<i>Julien Lallau</i>
Courgenay	Monsieur	Jolissaint	Didier	Maire	078 904 73 56	<i>Didier Jolissaint</i>
Courtedoux	Madame	Tallat	Isabelle	Maire	078 601 92 29	<i>Isabelle Tallat</i>
Damphreux-Lugnez	Monsieur	Henry	Michel	Maire	079 545 80 31	<i>Henry Michel</i>
Fahy	Madame	Houlmann	Arlette	Vice maire	079 202 68 01	<i>Arlette Houlmann</i>
Fontenais	Madame	Hennin	Julie	vice-maire		<i>Julie Hennin</i>
Grandfontaine	Monsieur	Quiquerez	Sylvain	Maire	079 822 35 38	<i>Sylvain Quiquerez</i>
Haute-Ajoie	Madame	Sudan	Josiane	Maire	079 517 84 35	<i>Josiane Sudan</i>
La Baroche	Monsieur	Schaer	Romain	Maire	032 462 10 01	<i>Romain Schaer</i>
Porrentruy	Monsieur	Eggertswyler	Philippe	Maire	078 604 34 04	
Vendlincourt	Madame	Sulliger	Anne	Maire	076 247 71 00	excusée

Invitées-és

Institution	Politesse	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
RCJU	Madame	Beuret Siess	Rosalie	Ministre		excusée
RCJU/COM	Monsieur	Riat	Christophe	RCJU/COM		<i>Christophe Riat</i>
AEFCDP	Madame	Quiquerez	Emilie	AEFCDP		<i>Emilie Quiquerez</i>
AEFCDP	Monsieur	Biedermann	Maxime	AEFCDP		<i>Maxime Biedermann</i>

Employé-e-s SIDP

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
SIDP	Madame	Cramatte	Sophie	Secrétaire		<i>Sophie Cramatte</i>
SIDP	Madame	Voisard	Sandra	Admin. finances		<i>Sandra Voisard</i>
SIDP	Monsieur	Huber	Jérémy	Chargé de mission		<i>Jérémy Huber</i>
SIDP	Monsieur	Pressacco	Gregory	Chef de service		<i>Gregory Pressacco</i>
SIDP	Madame	Bée	Suzy	Secrétaire comptable		excusée

Presse

	Titre	Nom	Prénom	Fonction	No téléphone	Signatures
LQJ	Mme	Partlane	Inès	Journaliste	078 715 27 62	<i>Inès Partlane</i>
RFJ		Nagy	Thomas			

AJC

Voiitat

Nofali

Sec. fén.

071 514 20 17

Nofali



Assemblée générale ordinaire

Mercredi 22 octobre 2025 à 19h30 (Courchavon, Salle polyvalente)

Président :

Gilles Villard, Maire de Cornol

Vice-Président :

Didier Jolissaint, Maire de Courgenay

Liste des présences annexée : 19 délégués invités, intervenants et invités

Invités :

RCJU/COM

Christophe Riat, Délégué aux affaires communales

AEFCDP

Maxime Biedermann

UCA (point 4)

Thomas Schaffter

LQJ

Inès Bartlome

RFJ

Thomas Nagy

Excusés :

RCJU

Rosalie Beuret Siess, Ministre des Finances

Victor Egger, maire de Fontenais

Anne Sulliger, maire de Vendlincourt

SidP

Gregory Pressacco, chef de service

Sandra Voisard, administratrice des finances

Jérémie Huber, chargé de mission

Sophie Cramatte, secrétaire

Suzy Bée, secrétaire, excusée

Gilles Villard, Cornol : ouvre la séance de l'assemblée générale des délégués de ce jour. Il salue Monsieur Christophe Riat, Délégué aux affaires communales, Monsieur Maxime Biedermann de l'AEFCDP ainsi que M. Thomas Schaffter, Président du comité de l'Union du commerce d'Ajoie et du Clos du Doubs (UCA). Il salue l'ensemble des maires des communes du district ainsi que la presse. Il remercie la commune de Courchavon pour son accueil et pour l'apéritif qui suivra. Il remercie Monsieur Didier Jolissaint pour son remplacement lors de la précédente assemblée générale. Il félicite les élus cantonaux et les remercie pour leur engagement.

1.
Accueil par le
Président

Madame la Ministre Rosalie Beuret Siess est excusée. Monsieur Victor Egger, maire de la commune de Fontenais, est excusé et remplacé par Mme Julie Hennin. Madame Anne Sulliger, maire de la commune de Vendlincourt, est excusée. Il présente une pensée pour Madame Sandra Girardin, employée du SidP et Monsieur Philippe Christinaz, Maire de Fahy qui nous ont quitté dernièrement.

Gilles Villard, Cornol : l'ordre du jour se compose de 7 points. Pas de demande de modification de l'ordre du jour.

Messieurs Didier Jolissaint et John Moser sont nommés scrutateurs.

2.
Désignation des
scrutateurs

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2025 et de la séance d'information du 27 août 2025 sont approuvés à l'unanimité.

3.
Approuver le PV
du 4 juin 2025 et
le PV de la
séance
d'information du
27 août 2025

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Jean-Paul Lachat

Jean-Paul Lachat, Clos du Doubs : le comité a souhaité mettre ce point à l'ordre du jour car il a été interpellé par l'Union du commerce d'Ajoie et du Clos du Doubs pour soutenir la campagne des bons UCA. Thomas Schaffter va vous présenter l'association et vous expliquer le soutien que cela peut apporter aux commerces locaux et aux utilisateurs. Lorsque le SidP reçoit des demandes de soutien financier, la ligne du syndicat est de renvoyer auprès des communes. En effet, notre statut de Syndicat de communes ne nous permet pas de répondre favorablement à ce genre de demandes. En cas d'acceptation d'un soutien au projet des bons UCA par l'intermédiaire du SidP, la participation des communes au Syndicat qui est actuellement de CHF 9.- par habitants nécessitera d'être augmentée.

Thomas Schaffter : remercie de l'accueil en assemblée. L'UCA s'étend sur le même territoire que le SidP. Il s'agit de la principale association regroupant les commerces locaux du district de Porrentruy. L'UCA a une mission de soutien aux commerces locaux par de nombreuses actions. Le budget de l'association est passé de CHF 50'000.- à CHF 75'000.- par année. Les bons UCA génèrent un volume d'affaire pas négligeable, jusqu'à CHF 700'000.- environ remboursés par année. Certaines critiques disaient que les grands distributeurs Coop et Migros acceptaient aussi les bons UCA. Il y a donc maintenant des bons UCA exclusivement destinés aux petits commerces. Les bons sont achetés par des particuliers mais aussi par des entreprises relativement importantes qui les remettent à leurs collaborateurs, ou encore par des collectivités publiques et des lotos. Les défis majeurs pour le commerce sont les achats en ligne qui évoluent de 10% chaque année et le tourisme d'achat. Le COVID a durablement modifié les comportements d'achat. La promotion des bons UCA est le seul moyen de garantir que les achats se fassent dans la région. Pour promouvoir la vente des bons, il faut une action de soutien des pouvoirs publics. Le soutien doit être au minimum de 10% pour être intéressant. La Municipalité de Porrentruy soutient à hauteur de CHF 15'000.-. La demande de ce soir concerne plutôt un rabais accordé au consommateur. Le montant alloué va générer 10 fois ce montant dans l'économie locale. Le SidP deviendrait de facto un partenaire de l'UCA, ce qui serait bien communiqué par l'UCA.

Si la décision doit retourner dans les conseils, M. Schaffter reste à disposition pour tout complément d'information.

Gilles Villard, Cornol : remercie pour la présentation et les précisions. Il n'a pas trouvé judicieux de demander aux communes de prendre position sans avoir plus d'information et de surcroit pendant les vacances. Sur le fond, le conseil communal de Cornol trouve que c'est une fausse bonne idée. Ce n'est pas par l'intermédiaire du Syndicat qu'il faut participer au projet des bons UCA. C'est à chaque commune de décider en fonction de son budget. Le système favorise les grands commerces au détriment des commerces de petits villages. De plus, il ne faut pas oublier que le consommateur est également le contribuable.

John Moser, Basse-Vendline : partage ce point de vue.

Julien Lallau, Courchavon : demande s'il y a deux variantes entre les bons pour petits commerces et les bons normaux.

Julie Hennin ; Fontenais : souhaite savoir sur quelle durée est prévue cette mesure.

Didier Jolissaint, Courgenay : la commune de Courgenay est favorable pour un montant de CHF 1500.- par année à ne pas dépasser.

Karine Génesta-Nagel, Alle : la commune d'Alle propose de faire la démarche de son côté afin de ne pas l'imposer aux autres communes.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : préfère également faire la démarche uniquement pour sa commune afin que ça ne soit pas intégré dans la cotisation du SidP. Il souhaite entrer en discussion avec les commerçants de sa commune, prendre le temps de leur expliquer l'association afin qu'ils deviennent membres. Il demande où sont vendus les bons.

Thomas Schaffter : les bons sont vendus au kiosque St-Germain, à la Coop à Porrentruy, au Landi, à la banque Raiffeisen à Porrentruy, etc.... Nous sommes demandeurs de point de vente.

Lionel Maitre, Boncourt : si chaque commune met un certain montant, à quel moment la population sait que les bons peuvent être rachetés avec rabais ou sans ?

4.
Discuter et approuver les bons UCA

Thomas Schaffter : les actions et communications sont ciblées par l'UCA. L'action est limitée dans le temps. Nous sommes demandeurs d'action mais ne demandons pas une participation sur plusieurs années.

Jean-Paul Lachat, Clos du Doubs : l'assemblée doit décider si le SidP participe à cette action. Le comité est partagé. La somme de CHF 10'000 a été citée à titre d'exemple. Elle correspondrait à un montant de 50 cent. par habitants. Cette décision vous appartient. En clair, une ligne budgétaire devrait être rajoutée au budget.

Philippe Eggertswyler, Porrentruy : les bons UCA amènent un pouvoir d'achat supplémentaire à la population et le commerce local en bénéfice. Est-ce que cela doit être prévu dans le temps ou pas, cela doit être discuté. Il relève qu'il était indispensable que ce point soit mis à l'ordre du jour ce soir car le budget devait être modifié en conséquence.

Lionel Maitre, Boncourt : trouve intéressant que le SidP adhère à cette campagne en termes d'image. Si chaque commune participe à la démarche l'une après l'autre, le message ne sera pas aussi fort. De plus, nous avons à Boncourt uniquement un commerçant faisant partie des bons UCA, mais cela peut inciter les commerçants à y adhérer.

Thomas Schaffter : concernant la crainte que cela ne profite pas aux petits commerces, nous proposons des bons qui ne concernent que les petits commerces. C'est vous qui déterminez le budget à disposition mais en termes de communication et d'impact ce n'est pas tout à fait pareil. Nous nous engageons à aller recruter des membres pour créer cette dynamique.

Pierre-André Henzelin, Coeuve : le conseil a été sollicité dans le but de prendre une décision ce soir. Il a conclu que ce n'est pas au SidP de participer à cette campagne.

Julien Lallau, Courchavon : cela va inciter à l'achat de bons mais le rabais est-il accordé aux entreprises ?

Thomas Schaffter : le rabais n'est pas accordé aux entreprises.

Josiane Sudan, Haute-Ajoie : la commune de Haute-Ajoie, n'est pas favorable à cette proposition. Migros et Coop ne profite pas de ces bons mais certaines personnes achètent les bons pour faire les achats d'essence.

Thomas Schaffter : Landi ne fait pas partie des grands distributeurs. Ils sont membres mais il pourrait être possible de donner des conditions. L'UCA vérifie que cela ne soit pas les mêmes personnes qui en profite en limitant à un certain montant par personne.

Philippe Eggertswyler, Porrentruy : rappelle que pour une famille qui fait le plein d'essence, cela génère des économies importantes pour eux.

Gilles Villard, Cornol : étant donné qu'il n'y a plus de question, il remercie M. Thomas Schaffter pour sa présentation.

Thomas Schaffter : remercie pour l'accueil et quitte l'assemblée.

Gilles Villard, Cornol : demande au comité s'il a des propositions à faire. Il rappelle que la décision est prise à la majorité simple.

Lionel Maitre, Boncourt : trouve qu'il est précipité de voter maintenant. Cela devrait être repris à l'assemblée des comptes.

Didier Jolissaint, Courgenay : est parti sur le principe que le SidP mettrait CHF 10'000.- met en entendant le flou, le conseil communal reviendrait peut-être en arrière.

John Moser, Basse-Vendline : la réponse de la commune de Basse-Vendline est négative et la réponse sera la même plus tard. Les cadeaux se font uniquement dans les commerces du village.

Pierre-André Henzelin, Coeuve : craint de créer un précédent. Chaque commune peut le faire individuellement. Il souhaite un vote ce soir.

Philippe Eggertswyler, Porrentruy : propose de voter tout de suite étant donné que les communes défavorables vont rester sur leur position. Il ne souhaite pas que ce dossier amène des frictions.

Lionel Maitre, Boncourt : au vu des discussions, il propose finalement de voter ce soir.

Gilles Villard, Cornol : rappelle qu'il faut la majorité simple donc 10 voix pour que cette proposition soit acceptée. Il propose donc de passer au vote.

Les personnes qui sont pour une action collective en faveur des bons UCA par le biais du SidP sont priées de lever la main.

<p> Avec 4 votes favorables, 11 contre et 2 abstentions, le SidP n'interviendra pas officiellement dans l'achat des bons UCA.</p>	
--	--

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Thierry Crétin et Sandra Voiard, administratrice des finances.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : il n'y a pas de grandes particularités dans le budget à part la hausse des sacs taxés. Le responsable du dicastère, Romain Schaer, et Gregory Pressacco pourront vous donner de plus amples explications si besoin. Il cède la parole à Sandra Voiard pour la présentation du budget.

Sandra Voiard : présente le budget.

Julien Lallau, Courchavon : demande comment sont justifiées les augmentations du prix des levées des conteneurs.

Gregory Pressacco : la levée du conteneur est facturée bien moins chère que le prix coûtant et le prix des déchets à la tonne est facturé plus cher. On propose donc de facturer la levée telle que payée et ainsi inciter les entreprises à mieux trier leurs déchets pour avoir le contenu du conteneur plus dense. Il s'agit plutôt d'un transfert de charges. Au final l'augmentation sera d'environ 10% comme pour les sacs taxés car ce ne serait pas logique que seul le privé subisse une augmentation.

Sandra Voiard : présente la suite du budget.

Gilles Villard, Cornol : ouvre la discussion. Pas de question, il propose de passer au vote.

Les délégués qui acceptent le budget 2026 et les taxes telles que présentés sont priés de lever la main.

 **Le budget 2026 et les taxes sont acceptés à l'unanimité tel que présenté. Il remercie Sandra Voiard et le comité pour la préparation.**

Gilles Villard, Cornol : cède la parole à Thierry Crétin pour le point Gouvernance.

Thierry Crétin : les résultats des questionnaires adressés aux communes ont été étudiés. Il en est ressorti clairement une envie de poursuivre et d'étudier la centralisation de certaines tâches. Deux questions seront posées aux exécutifs communaux afin de déterminer la suite car c'est bien les communes membres qui doivent déterminer la suite. Ces questions seront à étudier dans les conseils communaux. Le délai pour les réponses est prévu au 21 novembre.

Magali Voillat : informe que l'assemblée de l'AJC aura lieu le 26 novembre avec la présentation du rapport du forum des communes. Il est dommage que les exécutifs se prononcent avant d'avoir le retour du forum des communes.

Thierry Crétin, Basse-Allaine : l'agenda est prévu pour tenir les délais en vue d'une présentation en assemblée générale du 3 décembre. Si on reporte d'une semaine, on est pratiquement à l'assemblée.

Gilles Villard, Cornol : il n'y a pas de questions à ce sujet. Il cède la parole à Lionel Maître pour l'Espace Loisirs.

Lionel Maitre, Boncourt : la fréquentation de la piscine a été très bonne cette année. Les dépenses en sécurité se sont montées à environ CHF 13'000.-. La mesure prise a eu les effets escomptés. Quelques travaux d'entretien vont arriver dont les moteurs des bâches. L'exploitation s'est bien passée avec de bons retours. La politique des horaires selon les conditions météorologiques a été adaptée.

Concernant la patinoire, le HCA a fini de construire les nouvelles loges. Elles étaient financées par le HCA. M. Johan Fridez du bureau Airma a été engagé dans le but de trouver des pistes d'économie d'électricité. Nous avons pu bénéficier d'un tarif intéressant étant donné qu'il s'agit d'un travail de diplôme. Les mesures sont déjà bénéfiques.

5. Discuter et approuver le budget 2026

6.
Information du comité
-Gouvernance-
suite

-Patinoire /
piscine-
restaurant

Le HCA a résilié les baux du restaurant de la patinoire et de la buvette de la piscine. Il n'arrive pas à gérer le restaurant étant donné que ce domaine n'est pas leur métier. Le budget a été fait dans la supposition d'un repreneur au mois de mai. Il attend quelques retours de personnes intéressées. Si rien n'aboutit, une annonce sera mise dans les médias.

-Stockmar

Gilles Villard, Cornol : Pas de questions. Il cède la parole à Michel Vallat pour le dossier Stockmar.

Michel Vallat : remercie les communes qui ont participé au déménagement des élèves aux Ursulines. Il présente l'avancée des travaux du complexe scolaire de Stockmar, l'avancement des demandes de subvention, le bilan financier et le financement.

Sylvain Quiquerez, Grandfontaine : demande quand débutera l'amortissement.

Gregory Pressacco : il n'y a pas d'amortissement avant fin 2027 et rien ne sera facturé aux communes avant la fin du chantier.

Sylvain Quiquerez, Grandfontaine : quand est-il du financement en fonction des élèves ?

Lionel Maitre, Boncourt : on change la clé de répartition en 2028, ce sera une clé de répartition à l'habitant.

-Personnel

Jean-Paul Lachat, Clos du Doubs : notre apprentie employée de commerce, Molie Nganga, a réussi ses examens de CFC cet été. Une nouvelle apprentie, Léane Frainier a débuté son apprentissage début août. Jocelyne Josse est en retraite à partir du 31 décembre 2025. Elle sera remplacée par Mme Emmanuelle Wermeille de Courtemaîche. Le taux de Sandra Voisard est augmenté pour une durée déterminée pour le projet EdP et la rénovation du complexe scolaire Stockmar. Concernant l'Espace-Loisirs, nous avons perdu Sandra Girardin et un employé est en arrêt maladie. Une personne a été engagée en remplacement. Un apprenti agent d'exploitation, Stéphane Currat, a été engagé au 1^{er} août dernier.

7.
Divers

Thierry Crétin, Basse-Allaine : vous avez reçu un courrier de la SEDRAC avec les modifications de la convention fiscale. Nous avons renoncé à la répartition à l'habitant de l'impôt sur les frontaliers en raison d'un préavis négatif au niveau cantonal. Il a été décidé de proposer un libellé à ratifier dans vos assemblées début 2026.

Julien Lallau, Courchavon : remercie l'ensemble des personnes présentes d'être venues à Courchavon ce soir et invite avec plaisir à l'apéritif qui suivra.

Conclusion

Gilles Villard, Cornol : remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation. Il remercie le comité et le personnel du SidP pour la préparation de cette assemblée et le travail accompli. Il donne rendez-vous le 3 décembre 2025 pour la prochaine assemblée générale et remercie la commune de Courchavon de son accueil et pour l'apéritif qui suivra. Il clôture cette assemblée générale à 21h45.

Porrentruy, le 22 octobre 2025

AU NOM DE L'ASSEMBLEE

Le Président

Gilles Villard

La Secrétaire

Sophie Cramatte